COMMUNE DE SAVIGNY - 74580
Conseil municipal du 07 avril 2016

Feuillet n° 2016-013

DÉLIBÉRATION MUNICIPALE

N° 2016-007

Nature de l'acte :
7.1 - Décisions budgétaires

En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 12

Le **07 avril 2016** à 21 heures, les membres du conseil municipal de la commune de Savigny convoqués conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code général des collectivités territoriales le **31/03/2016**, se sont réunis en session ordinaire à la mairie de Savigny, sous la présidence de Mme Béatrice FOL, Maire.

Présents : Béatrice FOL, Pascal LOUBIER, Ludovic VUICHARD, Ingrid LAVOREL, Yann FOL, Jean-Pierre VUICHARD, Stéphanie MUHLEMATTER, Véronique SUBLET, Sébastien DESBIEZ-PIAT, Maurice VIOUD, Marc VUAGNAT, Agnès HUYTON.

Procuration : M. Grégory FOL donne procuration à M. Ludovic VUICHARD.

Excusés : Jean-Louis VUICHARD, Gisèle MEYNET.

Secrétaire de séance : Marc VUAGNAT.

01 – Compte administratif 2015

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
Après la sortie de Mme le Maire, et après en avoir délibéré,

Article 1 : Arrête le compte administratif 2015 comme suit :

	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
DÉPENSES	582 142.06	309 947.48
RECETTES	848 501.20	467 142.67
RÉSULTAT 2015	266 359.14	157 195.19
RESULTAT ANTÉRIEUR	222 658	-98 609.83
RÉSULTAT CUMULÉ	489 017.14	58 585.36

Les signatures suivent au registre

Mesures de publicité :

☒ Télétransmise le 14/04/2016

☒ Affichée le 15/04/2016

☒ Certifiée exécutoire le

Le Maire

MAIRIE DE SAVIGNY 74 (Haute-Savoie)

Béatrice FOL

Le Maire,

MAIRIE DE SAVIGNY 74 (Haute-Savoie)

Béatrice FOL

COMMUNE DE SAVIGNY - 74580
Conseil municipal du 07 avril 2016

Feuillet n° 2016-014

DÉLIBÉRATION MUNICIPALE

N° 2016-008

Nature de l'acte :
7.1 - Décisions budgétaires

En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 13

Le **07 avril 2016** à 21 heures, les membres du conseil municipal de la commune de Savigny convoqués conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code général des collectivités territoriales le **31/03/2016**, se sont réunis en session ordinaire à la mairie de Savigny, sous la présidence de Mme Béatrice FOL, Maire.

Présents : Béatrice FOL, Pascal LOUBIER, Ludovic VUICHARD, Ingrid LAVOREL, Yann FOL, Jean-Pierre VUICHARD, Stéphanie MUHLEMATTER, Véronique SUBLET, Sébastien DESBIEZ-PIAT, Maurice VIOUD, Marc VUAGNAT, Agnès HUYTON.

Procuration : M. Grégory FOL donne procuration à M. Ludovic VUICHARD.

Excusés : Jean-Louis VUICHARD, Gisèle MEYNET.

Secrétaire de séance : Marc VUAGNAT.

02 – Compte de gestion 2015 du Receveur Municipal

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant l'exactitude des comptes,

1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
2) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Article 1 : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2015 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Les signatures suivent au registre

Mesures de publicité :

☒ Télétransmise le 14/04/2016

☒ Affichée le 15/04/2016

☒ Certifiée exécutoire le 15/04/2016

Le Maire

MAIRIE DE SAVIGNY 74 (Haute-Savoie)

Béatrice FOL

Le Maire,

MAIRIE DE SAVIGNY 74 (Haute-Savoie)

Béatrice FOL

COMMUNE DE SAVIGNY - 74580
Conseil municipal du 07 avril 2016

Feuillet n° **2016-015**

DÉLIBÉRATION MUNICIPALE

N° 2016-009

Nature de l'acte :
7.1 - Décisions budgétaires

En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 13

Le **07 avril 2016** à 21 heures, les membres du conseil municipal de la commune de Savigny convoqués conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code général des collectivités territoriales le **31/03/2016**, se sont réunis en session ordinaire à la mairie de Savigny, sous la présidence de Mme Béatrice FOL, Maire.

Présents : Béatrice FOL, Pascal LOUBIER, Ludovic VUICHARD, Ingrid LAVOREL, Yann FOL, Jean-Pierre VUICHARD, Stéphanie MUHLEMATTER, Véronique SUBLET, Sébastien DESBIEZ-PIAT, Maurice VIOUD, Marc VUAGNAT, Agnès HUYTON.

Procuration : M. Grégory FOL donne procuration à M. Ludovic VUICHARD.

Excusés : Jean-Louis VUICHARD, Gisèle MEYNET.

Secrétaire de séance : Marc VUAGNAT.

03 – Affectation des résultats

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après délibération,

Article 1 : Décide d'affecter l'excédent de clôture de 2015 d'un montant de 489 017,14 € comme suit :

- article 002 Excédent antérieur : 209 017,14 €
- article 1068 Réserves : 280 000,00 €

Les signatures suivent au registre

Mesures de publicité :

☒ Télétransmise le 14/04/2016

☒ Affichée le 15/04/2016

☒ Certifiée exécutoire le 15/04/2016

Le Maire

MAIRIE DE SAVIGNY 74 (Haute-Savoie)

Béatrice FOL

Le Maire,

MAIRIE DE SAVIGNY 74 (Haute-Savoie)

Béatrice FOL

DÉLIBÉRATION MUNICIPALE

N° 2016-010

Nature de l'acte :
7.1 - Décisions budgétaires

En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 13

Le **07 avril 2016** à 21 heures, les membres du conseil municipal de la commune de Savigny convoqués conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code général des collectivités territoriales le **31/03/2016**, se sont réunis en session ordinaire à la mairie de Savigny, sous la présidence de Mme Béatrice FOL, Maire.

Présents : Béatrice FOL, Pascal LOUBIER, Ludovic VUICHARD, Ingrid LAVOREL, Yann FOL, Jean-Pierre VUICHARD, Stéphanie MUHLEMATTER, Véronique SUBLET, Sébastien DESBIEZ-PIAT, Maurice VIOUD, Marc VUAGNAT, Agnès HUYTON.

Procuration : M. Grégory FOL donne procuration à M. Ludovic VUICHARD.

Excusés : Jean-Louis VUICHARD, Gisèle MEYNET.

Secrétaire de séance : Marc VUAGNAT.

04 – Budget Primitif 2016

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après délibération,

Article 1 : Approuve le Budget Primitif 2016 qui s'équilibre en dépenses et recettes comme suit :

- Section de fonctionnement : 897 070,14 €
- Section d'investissement : 828 072,36 €

Les signatures suivent au registre

Mesures de publicité :

☒ Télétransmise le 14/04/2016

☒ Affichée le 15/04/2016

☒ Certifiée exécutoire le 15/04/2016

Le Maire

MAIRIE DE SAVIGNY 74 (Haute-Savoie)

Béatrice FOL

Le Maire,

MAIRIE DE SAVIGNY 74 (Haute-Savoie)

Béatrice FOL

COMMUNE DE SAVIGNY - 74580
Conseil municipal du 07 avril 2016

Feuillet n° **2016-017**

DÉLIBÉRATION MUNICIPALE

N° 2016-011

Nature de l'acte :
7.1 - Décisions budgétaires

En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 13

Le **07 avril 2016** à 21 heures, les membres du conseil municipal de la commune de Savigny convoqués conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code général des collectivités territoriales le **31/03/2016**, se sont réunis en session ordinaire à la mairie de Savigny, sous la présidence de Mme Béatrice FOL, Maire.

Présents : Béatrice FOL, Pascal LOUBIER, Ludovic VUICHARD, Ingrid LAVOREL, Yann FOL, Jean-Pierre VUICHARD, Stéphanie MUHLEMATTER, Véronique SUBLET, Sébastien DESBIEZ-PIAT, Maurice VIOUD, Marc VUAGNAT, Agnès HUYTON.

Procuration : M. Grégory FOL donne procuration à M. Ludovic VUICHARD.

Excusés : Jean-Louis VUICHARD, Gisèle MEYNET.

Secrétaire de séance : Marc VUAGNAT.

05 – Taux d'imposition 2016

Sur proposition de Mme le Maire,
Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

Article1 : Décide de ne pas modifier les taux communaux d'imposition pour l'année 2016 soit :

- Taxe d'habitation : 10,97 %
- Taxe foncière (bâti) : 10,52 %
- Taxe foncière (non bâti) : 35,11 %

Les signatures suivent au registre

Mesures de publicité :

☒ Télétransmise le 14/04/2016

☒ Affichée le 15/04/2016

☒ Certifiée exécutoire le 15/04/2016

Le Maire

MAIRIE DE SAVIGNY 74 (Haute-Savoie)

Béatrice FOL

Le Maire

MAIRIE DE SAVIGNY 74 (Haute-Savoie)

Béatrice FOL

DÉLIBÉRATION MUNICIPALE

N° 2016-012

Nature de l'acte :
1.1 - Marchés publics

En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 13

Le **07 avril 2016** à 21 heures, les membres du conseil municipal de la commune de Savigny convoqués conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code général des collectivités territoriales le **31/03/2016**, se sont réunis en session ordinaire à la mairie de Savigny, sous la présidence de Mme Béatrice FOL, Maire.

Présents : Béatrice FOL, Pascal LOUBIER, Ludovic VUICHARD, Ingrid LAVOREL, Yann FOL, Jean-Pierre VUICHARD, Stéphanie MUHLEMATTER, Véronique SUBLET, Sébastien DESBIEZ-PIAT, Maurice VIOUD, Marc VUAGNAT, Agnès HUYTON.

Procuration : M. Grégory FOL donne procuration à M. Ludovic VUICHARD.

Excusés : Jean-Louis VUICHARD, Gisèle MEYNET.

Secrétaire de séance : Marc VUAGNAT.

06 – Travaux de sécurisation de voirie / hameaux de Murcier et Nyoux

Attribution du Marché de travaux (MAPA)

En application de l'article 28 du Code des Marchés Publics, une consultation relative au marché de travaux de sécurisation de voirie aux hameaux de Murcier et Nyoux a été lancée sur la base d'un marché en procédure adaptée. Le marché comprenait 2 lots :

- Lot n°1 : Génie civil,
- Lot n°2 : Revêtements et Signalisations.

La date limite de réception des offres a été fixée au lundi 21 mars 2016 à 12 H.
Deux entreprises ont répondu pour le lot N°1 (entreprises RANNARD et EUROVIA) et 4 entreprises ont répondu pour le lot N°2 (entreprises EIFFAGE, SIORAT, COLAS et EUROVIA).

Le rapport d'analyse des offres ne relève aucune erreur sur l'ensemble des offres des entreprises et montre que l'entreprise EUROVIA propose pour les 2 lots l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères de jugement des offres tels que définis dans le règlement de consultation à savoir la valeur technique de l'offre (60 %) et le Prix des prestations (40 %).

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé,

Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres,

Sur proposition de Mme le Maire,

Article 1 : Décide de confier la réalisation des travaux de sécurisation de voirie aux hameaux de Murcier et Nyoux :

- lot n°1 à l'entreprise EUROVIA pour un montant de 68 235,80 € soit 81 882, 96 € TTC,
- et le lot n°2 à l'entreprise EUROVIA pour un montant de 35 873,25 € soit 43 047 96 € TTC,

soit un total de 104 109,05 € HT soit 124 930,86 € TTC.

Article 2 : Autorise Mme le Maire ou son représentant à signer l'ensemble des pièces du marché.

Les signatures suivent au registre

Mesures de publicité :

☒ Télétransmise le 11/04/2016

☒ Affichée le 15/04/2016

☒ Certifiée exécutoire le 15/04/2016

Le Maire

MAIRIE DE SAVIGNY 74 (Haute-Savoie)

Béatrice FOL

Le Maire,

MAIRIE DE SAVIGNY 74 (Haute-Savoie)

Béatrice FOL

COMMUNE DE SAVIGNY - 74580
Conseil municipal du 07 avril 2016

Feuillet n° **2016-019**

DÉLIBÉRATION MUNICIPALE

N° 2016-013

Nature de l'acte :
7.5 - Subventions

En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 13

Le **07 avril 2016** à 21 heures, les membres du conseil municipal de la commune de Savigny convoqués conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code général des collectivités territoriales le **31/03/2016**, se sont réunis en session ordinaire à la mairie de Savigny, sous la présidence de Mme Béatrice FOL, Maire.

Présents : Béatrice FOL, Pascal LOUBIER, Ludovic VUICHARD, Ingrid LAVOREL, Yann FOL, Jean-Pierre VUICHARD, Stéphanie MUHLEMATTER, Véronique SUBLET, Sébastien DESBIEZ-PIAT, Maurice VIOUD, Marc VUAGNAT, Agnès HUYTON.

Procuration : M. Grégory FOL donne procuration à M. Ludovic VUICHARD.

Excusés : Jean-Louis VUICHARD, Gisèle MEYNET.

Secrétaire de séance : Marc VUAGNAT.

07 – Travaux de sécurisation de voirie / hameaux de Murcier et Nyoux

Demandes de subvention

Mme Le Maire rappelle à l'Assemblée que l'État rétrocède aux communes et à leurs groupements le produit effectivement recouvré des amendes de police relatives à la circulation routière dressées sur leur territoire. Les subventions sont attribuées par le Préfet sur proposition de Conseil Départemental pour soutenir des projets relatifs à la circulation routière.
Le projet de travaux de sécurisation de voirie aux hameaux de Murcier et Nyoux pourrait donc prétendre à cette aide.
Le coût total des travaux est estimé à 110 184,97 € HT soit 132 221,96 € TTC, honoraires de maitrise d'œuvre compris.
Mme le Maire précise également que les parlementaires peuvent soutenir des investissements de proximité, elle propose donc à l'Assemblée de solliciter une aide dans le cadre de la réserve parlementaire.

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé, après délibération,

Article 1 : Prend note d'une dépense globale est estimé à 110 184,97 € HT soit 132 221,96 € TTC , pour la réalisation des travaux de sécurisation de voirie aux hameaux de Murcier et Nyoux.
Article 2 : Sollicite une aide au titre des amendes de police.
Article 3 : Sollicite une aide au titre de la réserve parlementaire.
Article 4 : Charge Mme le Maire de constituer les dossiers de demande de subvention.

Les signatures suivent au registre

Mesures de publicité :

☒ Télétransmise le 11/04/2016

☒ Affichée le 15/04/2016

☒ Certifiée exécutoire le 15/04/2016

Le Maire

MAIRIE DE SAVIGNY 74 (Haute-Savoie)

Béatrice FOL

Le Maire,

MAIRIE DE SAVIGNY 74 (Haute-Savoie)

Béatrice FOL

COMMUNE DE SAVIGNY - 74580
Conseil municipal du 07 avril 2016

Feuillet n° **2016-020**

DÉLIBÉRATION MUNICIPALE

N° 2016-014

Nature de l'acte :
9.1 - Autres domaines de compétence des communes

En exercice : **15**
Présents : **12**
Votants : **13**

Le **07 avril 2016** à 21 heures, les membres du conseil municipal de la commune de Savigny convoqués conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code général des collectivités territoriales le **31/03/2016**, se sont réunis en session ordinaire à la mairie de Savigny, sous la présidence de Mme Béatrice FOL, Maire.

Présents : Béatrice FOL, Pascal LOUBIER, Ludovic VUICHARD, Ingrid LAVOREL, Yann FOL, Jean-Pierre VUICHARD, Stéphanie MUHLEMATTER, Véronique SUBLET, Sébastien DESBIEZ-PIAT, Maurice VIOUD, Marc VUAGNAT, Agnès HUYTON.

Procuration : M. Grégory FOL donne procuration à M. Ludovic VUICHARD.

Excusés : Jean-Louis VUICHARD, Gisèle MEYNET.

Secrétaire de séance : Marc VUAGNAT.

08 – Reprise d'une concession au columbarium

Vu la délibération du 03 septembre 2003 fixant les tarifs et durée d'une concession au columbarium,
Considérant la demande d'abandon de la concession n°1 délivrée le 15 octobre 2003,
Sur proposition de Mme le Maire,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après délibération,

Article 1 : Prend note de la demande d'abandon de la concession N°1 délivrée le 15/10/2003,

Article 2 : Décide de procéder au remboursement au prorata du temps d'occupation déduction faite du remplacement de la plaque,

Article 3 : Accorde le remboursement pour un montant de 298 €,

Article 4 : Charge Mme le Maire d'établir le mandat correspondant.

Les signatures suivent au registre

Mesures de publicité :

☒ Télétransmise le 11/04/2016

☒ Affichée le 15/04/2016

☒ Certifiée exécutoire le 15/04/16

Le Maire

MAIRIE DE SAVIGNY

Béatrice FOL

Le Maire,

MAIRIE DE SAVIGNY 74 (Haute-Savoie)

Béatrice FOL